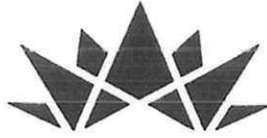




HUIS JUSTITIA BORDEAUX  
• HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS •

PROCÈS-VERBAL  
DESCRIPTIF

• DRESSÉ PAR MAÎTRE JEAN-PATRICK BIRAN •



# HUIS JUSTITIA BORDEAUX

· HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS ·

117 COURS BALGUERIE STUTTENBERG  
33300 BORDEAUX

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE HUIT JUILLET.  
(08.07.2021 de 15 h à 16 h 30)

## À LA REQUÊTE DU

**SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE LES JARDINS DE GAMBETTA**,  
poursuites et diligences de son Syndic, AGIMMO, 21 avenue du Général Leclerc – 33110 LE  
BOUSCAT, prise en la personne de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat **Maître Emmanuelle GERARD-DEPREZ**, Avocat au Barreau de BORDEAUX,  
demeurant 10 place Pey Berland.

## EN VERTU

Des articles 35, 36 et 37 du Décret du 27 JUILLET 2006.

Des articles L142-1, L322-2, R322-1 et R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

D'un Jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de BORDEAUX le 26 AVRIL 2018,  
signifié le 07 MAI 2018, aujourd'hui définitif.

NOUS, **MAÎTRE JEAN-PATRICK BIRAN**, MEMBRE DE LA SELARL HUIS JUSTITIA BORDEAUX,  
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS, À LA RÉSIDENCE DE BORDEAUX, Y DEMEURANT, 117 COURS  
BALGUERIE STUTTENBERG, SOUSSIGNÉ,

CERTIFIONS NOUS ÊTRE TRANSPORTÉ CE JOUR Résidence « Les Jardins de Gambetta », Tour 1  
74 rue Georges Bonnac à BORDEAUX – Appartement 32 au 3<sup>ème</sup> étage, où nous avons procédé  
aux opérations suivantes :



## DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE

Dans un ensemble immobilier situé à BORDEAUX, dénommé « LES JARDINS DE GAMBETTA », avec gardien, comprenant six tours (quatre tours en appartements et bureaux ; une tour en commerces et une tour uniquement de bureaux), cadastré section KA n° 12, les lots de copropriété dans la tour 1 :

- N° 568, consistant en un appartement numéroté 32 (3<sup>ème</sup> étage), représentant les 415/100.000<sup>èmes</sup> de la propriété au sol et des parties communes générales,
- N° 258, consistant en un parking situé au rez-de-chaussée, représentant les 35/100.000<sup>èmes</sup> de la propriété au sol et des parties communes générales,

appartenant à la SAS AGIMMO, suivant acte de vente reçu par Maître VAUBOURGOUIN, Notaire à PERIGUEUX, le 22 DECEMBRE 1986, publié le 09 FEVRIER 1987 au 1<sup>er</sup> bureau du Service de la Publicité Foncière de BORDEAUX, volume 9980 n° 14.

- Ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi par acte dressé par Maître ADENIS LAMARRE, Notaire, en date du 03 SEPTEMBRE 1976, enregistré sous les références 1976V5667 N° 5 et publié le 08 OCTOBRE 1976 au Service de la Publicité Foncière de BORDEAUX (1<sup>er</sup> bureau).

- Le Syndic est la SAS AGIMMO, 21 avenue du Général Leclerc – 33110 LE BOUSCAT.

### ÉTAT D'OCCUPATION

L'appartement est actuellement inoccupé.

### DESCRIPTIF DE L'APPARTEMENT

Constatations faites en présence du Concierge de la Résidence qui détient le double des clés.

#### COULOIR D'ENTREE EN FORME DE « L »

- Sol moqueté.
- Murs tapissés.
- Plafond lambrissé bois, avec spots encastrés.
- Un interphone mural.
- Porte d'entrée bois équipée d'une serrure de sécurité.



- Deux placards muraux avec portes KZ.
- Un tableau électrique et disjoncteur.
- Un convecteur électrique mural derrière la porte.

#### CUISINE A DROITE

- Sol recouvert de plastique souple.
- Murs peints.
- Plafond tapissé.
- Deux points lumineux.
- Meubles hauts et bas et point d'eau.
- La cuisine ouvre par une porte-fenêtre et imposte vitrée sur un balcon.
- Balcon en béton peint, équipé d'un garde-corps et un store banne en tissu. Une jardinière.

#### LOGGIA ATTENANTE

- Pas de porte de séparation entre cuisine et loggia.
- Une bouche VMC.
- Sol cimenté.
- Murs peints.
- Plafond tapissé.
- Un point lumineux.
- Un vide-ordures.

#### PIECE PRINCIPALE

- Sol brut. La moquette a été retirée.
- Murs doublés peints.
- Plafond peint.
- Un point lumineux.
- Des baies vitrées coulissantes (menuiserie aluminium avec double vitrage) donnent sur l'extérieur. Une jardinière en partie basse.
- Un convecteur électrique mural.
- Cette porte communique sur la cuisine par une porte.
- Une porte avec imposte vitrée de séparation avec l'entrée.

#### SALLE DE BAINS

- Sol carrelé.
- Murs entièrement carrelés.
- Plafond peint.
- Un radiateur électrique sèche-serviette.



- Une vasque sur un meuble deux portes.
- Miroir et bandeau lumineux au-dessus.
- Une bouche VMC.
- Une baignoire émail avec douche téléphone.

#### W.C A GAUCHE

- Sol et plinthes carrelés.
- Murs et plafond peints.
- Un point lumineux au plafond.
- Une bouche VMC.
- Un siège avec double abattant et chasse d'eau.

#### PREMIERE CHAMBRE A DROITE

- Sol moquetté.
- Murs tapissés.
- Plafond peint.
- Un convecteur électrique mural.
- Une baie vitrée coulissante (menuiserie aluminium avec double vitrage) avec volet roulant à manivelle.
- Un point lumineux au plafond.
- Un grand placard mural (quatre portes KZ), avec étagères et tringles.

#### PETITE CHAMBRE AU BOUT DU COULOIR

- Sol moquetté.
- Murs tapissés.
- Plafond peint.
- Un point lumineux au plafond.
- Un convecteur électrique mural.
- Une double baie vitrée dont une coulissante (menuiserie aluminium avec double vitrage) et une autre plus petite donnant sur l'extérieur.

#### GRANDE CHAMBRE A GAUCHE

- Grand placard dressing à l'entrée.
- Sol moquetté.
- Murs tapissés.
- Plafond peint.
- Une double baie vitrée (menuiserie aluminium avec double vitrage).
- Un convecteur électrique mural.

#### SALLE D'EAU ATTENANTE



- Sol recouvert de plastique souple.
- Murs carrelés en partie basse, tapissés de liège en partie haute.
- Plafond tapissé de liège.
- Une bouche VMC.
- Un lavabo émail avec robinet mélangeur.
- Un néon et un miroir au-dessus.
- Un bac à douche émail avec douche téléphone.

### PARTIES COMMUNES

- Elles sont équipées de deux ascenseurs.
- Grands paliers distribuant chacun quatre appartements.
- Ensemble en bon état.

### PHOTOGRAPHIES PRISES PAR NOUS LORS DE NOS CONSTATATIONS

